

*REPUBLIQUE FRANCAISE*  
*Département de l'Ardèche*  
*Arrondissement de Largentière*  
**COMMUNE DE BORNE**

## **CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Borne le 20 février 2022

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal de Borne qui aura lieu à la salle de mairie le **dimanche 27 février 2022 à 10h**.

Compte tenu de la dimension de la salle et de la situation sanitaire, cette réunion ne sera **pas ouverte au public**. Chaque conseiller est prié de venir avec un masque et un stylo.

### **Ordre du jour :**

- Adhésion à l'association « La Faîne » pour le personnel communal.
- Délibération pour le renouvellement de la convention d'Aide Technique aux Communes avec le Syndicat Départemental d'Équipement de l'Ardèche.
- Délibération actant le passage à la nouvelle nomenclature comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- Engagement de la procédure de reprise de tombes en l'état d'abandon au cimetière de Borne.
- Engagement sur une réflexion à propos de réserves foncières nécessaires pour l'avenir.
- Information sur le projet de travaux sur le bâtiment de la mairie et sur le relai téléphonique.
- Réflexion sur l'opportunité d'installer des défibrillateurs semi automatiques à Borne et au Bez
- Préparation des élections.
- Travaux sur les gîtes de Borne.
- Questions diverses.

Souhaitant pouvoir compter sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations

Le Maire, Thierry CHAMPEL,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE  
ARRONDISSEMENT DE L'ARGENTIÈRE

COMMUNE DE BORNE

Séance 27 février 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-sept février, à 10 heures, l'assemblée régulièrement convoquée, conformément à l'article L 121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Thierry CHAMPEL, Maire

---

**Nombre de conseillers : 7**

**En exercice : 7**

**Présents :**

**Représentés :**

**Absents :**

**Secrétaire de séance :**

---

CM\_2021\_02

Date d'affichage : 24/02/2022

---

**Objet : Reversions des œuvres sociales Amicale La Faïne**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de l'Amicale la Faïne Transmis le 31 décembre 2021 demandant la soumission au vote des membres du Conseil Municipal concernant la reversions des œuvres sociales allouées annuellement, calculées à partir de la masse salariale à hauteur de 1,25%.

Il précise que la participation 2021 s'élève à 57,60€ et se décompose comme suit :

Mme BOUTRAND.C : 22.87

Mme GLEYZE. M : 22.13€

Mme MICHEL. MJ :12.60€

- Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide :
- De verser la somme de 57.60€ correspondant à 1,25% de la masse salariale 2021
- Et mandate le Maire pour signer la convention annexer à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à BORNE,  
Les jour, mois et an ci-dessus  
Au registre figurent les signatures  
Pour copie conforme.

Le Maire

Thierry CHAMPEL

**Le 28 novembre 2021 à 10h le conseil municipal de Borne, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Borne.**

Date de convocation : 21 novembre 2021. Conseillers en exercice : 7. Présents ou représentés : 7

Conseillers présents : Champel Thierry, Gleyze André, Michel Yves, Tailland Thierry, Jeannine Gleyze, Josette Laborde, Jean-Michel Perrin.

Secrétaire de séance : Michel Yves

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

**Objet : Installation de défibrillateurs automatiques à Borne et au Bez.**

La commune de Borne est un territoire de loisir de pleine nature. Deux GR le traversent ainsi que plusieurs sentiers de pays. Une activité de canyoning se pratique dans les gorges de la haute Borne, la manifestation cyclosportive « L'Ardéchoise » emprunte plusieurs routes de la commune. A cela s'ajoutent les chasseurs, les pêcheurs, les cueilleurs de champignons, les sports d'hiver et enfin les nombreux vacanciers et excursionnistes qui fréquentent notre région. En outre notre population compte une grande proportion d'habitants à l'année ou secondaires de plus de 65ans. Le territoire de Borne se trouve très éloigné des médecins (28km depuis le chef-lieu) et des services d'urgence (SMUR d'Aubenas à 50 km de Borne)

Ce constat dressé, le Conseil municipal ouvre un débat sur l'opportunité de s'équiper de défibrillateurs automatiques afin d'offrir à tous ces visiteurs ainsi qu'aux habitants un niveau de sécurité optimum.

Un défibrillateur est en place à la station de la Croix de Bauzon, le Maire propose d'en installer un à Borne, chef-lieu de la commune qui connaît une grande fréquentation en période estivale et un autre au Bez (carrefour D19-D239 très fréquenté en été, tronc commun des GR4 et GR7, tronc commun de plusieurs itinéraires de l'Ardéchoise).

Plusieurs devis présentés par M. le Maire sont examinés.

Après en avoir délibéré, les membre du Conseil Municipal, à l'unanimité, décident :

- D'équiper la commune de deux défibrillateurs automatiques ou semi-automatiques.
- De les positionner à l'extérieur, l'un à Borne sur le bâtiment de la mairie, l'autre au Bez sur un bâtiment privé avec l'accord du propriétaire.
- De mandater le Maire pour demander à l'Etat, aux collectivités territoriales ainsi qu'aux établissement associatifs, coopératifs ou privés une aide financière pour ces achats coûteux qui seront au service de tous ceux qui fréquenteront notre territoire.
- De mandater le Maire pour négocier le prix le plus juste avec les fournisseurs et de voir avec les propriétaires des bâtiments du Bez le positionnement d'un appareil.
- De demander au Maire de présenter au Conseil les résultats des demandes d'aides et des négociations précitées lors d'une prochaine réunion.

*Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits.*

*Pour extrait conforme,*

*Le Maire, Thierry CHAMPEL*

Chers amis,

Quelques mots pour retracer ce qui s'est passé sur notre commune depuis notre dernière réunion.

Tout d'abord je vous invite à avoir une pensée pour le peuple ukrainien et ses dirigeants qui font preuve d'un courage inouï devant une situation désespérée.

Le 1<sup>er</sup> novembre nous avons eu l'honneur d'accueillir M. le Sous-Préfet de Largentière ainsi que M. le Président de la communauté de communes. Yves Michel et Josette Laborde étaient présents. Nous leur avons fait part des préoccupations de notre commune et notamment de l'aide de l'Etat afin de mener à son terme notre projet de requalification du bâtiment de la mairie.

M. le Sous-Préfet m'a demandé de lui faire passer un justificatif concernant la forte variation du coût du projet entre le dépôt du dossier de subvention et aujourd'hui. J'ai demandé à l'architecte de faire le nécessaire, ce qu'elle a fait ; J'ai rajouté un argumentaire. Malheureusement, je n'ai encore aucune nouvelle de l'évolution de ce dossier malgré les quasi promesse de M. le Sous-Préfet.

Autre sujet abordé parmi beaucoup d'autres, la communalisation de 2 parcelles de la section de Costelonge qui se trouvent sur la commune de Borne. M. le Sous-Préfet nous a indiqué que, dorénavant, dans la mesure où les impôts n'étaient pas recouverts par l'Administration à cause de leur faible montant, la communalisation devait être demandée par les ayants-droit. Je me suis rapproché d'Emile Louche pour lui soumettre la question. Il en a parlé à la conseillère municipale du hameau qui a l'air disposée à faire signer aux ayant-droit une demande de communalisation par la commune de Borne. Affaire à suivre.

La fin décembre a malheureusement été marqué par le décès inattendu de Jean-Louis Roux.

Le 8 février une réunion de lancement de la suite des travaux sur la mairie a eu lieu à Borne. Etaient présents pour la commune : Yves Michel , Thierry Tailland et moi-même. Madame Guillet, architecte et M. Jérôme Méjean du cabinet BETEBAT. Après des prises de niveau et diverses mesures, il a été convenu que le bureau d'études allait faire un dossier de préconisations concernant le mur de soutènement et les fondations des piliers qui soutiendront les terrasses. Le dossier n'a pas encore été envoyé à l'architecte.

Le 14 février, nous étions à nouveau réunis au cimetière de Borne pour accompagner notre doyen Louis Jouve. Souhaitons que cette funeste série s'arrête pour cette année.

Heureusement, il y a aussi de bonnes nouvelles : le 16 février nous avons eu la joie d'accueillir Paul Champel au foyer de Nina et Sylvain Champel.

Pendant toute la période, j'ai assisté, pour représenter la commune, à plusieurs réunions de la communauté de communes.

Je pense que les sessions de vaccination qu'elle a organisée ont rencontré du succès et ont été utiles.

Il y a eu une réunion très intéressante ciblée sur la mise en place du P.L.U.I., une autre sur la cohésion des territoires avec le dessin d'un projet de territoire pour les années à venir. Un rendu sera bientôt disponible. Dernièrement, il y a eu le vote des budgets annexes dont celui des O.M. J'ai voté contre ce budget car, avec plusieurs autres communes, nous considérons qu'il n'y a pas eu une concertation suffisante sur le projet d'installation de containers semi-enterrés (qui sera très difficile de mettre en œuvre notamment au village de Borne).

En tant que représentant de la communauté de communes, j'ai assisté à plusieurs réunion du SMA . Je peux vous annoncer que le projet de transformation de la station de la Croix de Bauzon en station 4 saisons, que j'ai soutenu, paraît sur la bonne voie puisque le département consent à y consacrer 1.300 000€ sur 4.600 000€ Le reste étant financé par l'Etat, la Région et l'Europe.

J'ai réfléchi à la revitalisation de notre commune ; si vous en tes d'accord, on pourrait tenter de passer des annonces pour attirer, dans un premier temps, un jeune couple d'actifs aux Chambons. Pour cela, il faudrait mettre à disposition les gîtes. Je suis conscient qu'il y a peu de chance que nous y parvenions mais, qui ne risque rien, n'a rien.

Maintenant, passons à l'ordre du jour de notre réunion.

**Compte-rendu de séance**

**Le 28 novembre 2021 à 10h le conseil municipal de Borne, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Borne.**

Date de convocation : 21 novembre 2021. Conseillers en exercice : 7. Présents ou représentés : 7

Conseillers présents : Champel Thierry, Gleyze André, Michel Yves, Tailland Thierry, Gleyze Jeannine, Laborde Josette, Perrin Jean-Michel.

Secrétaire de séance : Michel Yves.

- Le Maire donne lecture des actualités touchant la commune depuis la dernière réunion du 28 nov. 2021.
- Adhésion à l'association « La Faïne » pour la gestion des œuvres sociales du personnel de la commune et autorisation au Maire pour signer la convention ad-hoc (coût : 1.25% de la masse salariale brute). Proposition approuvée à l'unanimité.
- Délibération pour le renouvellement de la convention avec le S.D.E.A. pour l'Aide Technique aux Communes : approuvée à l'unanimité.
- Engagement pour une gestion effective du cimetière de Borne : Modification du règlement, mise en place d'un registre actualisé, engagement de la procédure de reprise de tombes en l'état d'abandon, réflexion sur la mise en place d'un colombarium et d'un petit jardin du souvenir. Affichage du règlement, etc... Il a été décidé que M. André Gleyze, Madame Jeannine Gleyze, M. Thierry Tailland, M. Yves Michel et M. le Maire seraient en charge de ce dossier. Une première visite sera programmée au mois d'avril ou mai.
- Réflexion sur des réserves foncières à prévoir dans l'élaboration du P.L.U.I. notamment pour prévoir l'élargissement des voies communales mais aussi l'assainissement des bâtiments communaux à Borne et aux Chambons. En attendant, Messieurs André Gleyze, Thierry Champel et Thierry Tailland évoqueront l'élargissement de la rue de l'église avec les héritiers Ranc dès que l'occasion se présentera.
- Le Maire a évoqué l'utilité des défibrillateurs automatiques en cas de malaise cardiaque sévère. Il a présenté différents modèles et leur coût. Les membres du Conseil ont unanimement reconnu qu'il serait bon d'en installer un au chef-lieu et un autre au Bez, la station de la Croix de Bauzon étant déjà équipée par le S.M.A. Après délibération, le Conseil a décidé d'acter l'achat de 2 appareils avec les armoires pour l'extérieur. Il demande au préalable au Maire de négocier pour obtenir les prix les plus justes et de faire des demandes d'aides financières à tous les organismes publics ou privés susceptible d'aider financièrement la commune pour cette opération qui demeure coûteuse.
- Préparation des futures élections : le Maire préparera un planning qui sera soumis aux membres du Conseil pour des modifications ou permutations éventuelles.
- Relève des compteurs de production : T. Champel relèvera Les Chambons, Y. Michel relèvera La Maye, T. Tailland relèvera Borne **avant le 20 mars**.
- Travaux gîtes de Borne T. Tailland et le Maire évalueront après visite les travaux de peinture vraiment nécessaires avant de donner l'O.S. à l'entreprise Ubassy, seule à s'être déplacée pour établir un devis.
- M. le Maire fait un point d'actualité sur les projets en cours ; travaux sur la mairie et pylone 4G.
- Le Maire a évoqué encore une fois la nécessité de revitaliser notre commune en essayant de faire venir de jeunes actifs. Il a été décidé que le Maire ferait passer des annonces afin d'évaluer s'il peut y avoir des demandes. Si le cas se présentait, il faudrait prendre des décisions concrètes afin d'accueillir ces personnes.

L'ordre du jour étant épuisé, M ; le Maire a clôturé la séance à 12h15.